

1^{er} colloque académique « Sociétés à Mission : Théories & Pratiques »

Les premières 1000 Sociétés à Mission sous le regard des chercheurs

25 janvier 2024

EMLYON BUSINESS SCHOOL. Campus Diderot. Paris 12°

Appel à communications :

Le 6^{ème} Baromètre de l'Observatoire des Sociétés à Mission nous apprend que la qualité juridique de Société à Mission (SàM) a été adoptée par plus de 1 000 entreprises sur l'ensemble du territoire français et qu'elle concerne aujourd'hui plus de 600 000 salariés. Mais que nous disent ces chiffres des multiples transformations en cours liées à l'introduction de cette innovation législative (Notat & Sénard, 2018) ?

Quatre ans après la promulgation de la Loi Pacte, nous proposons d'organiser le premier colloque sur les sociétés à mission. **L'objectif est de réunir les chercheurs, de toutes disciplines, intéressés par cette innovation juridique pour dresser un état des lieux circonstancié des pratiques, mais aussi pour mieux comprendre le mouvement des sociétés à mission, ses limites et ses effets à la fois sur le plan pratique et théorique, et partager les questions de recherche ouvertes.**

Après les communications des chercheurs, une table ronde avec des représentants des sociétés à mission et différentes parties prenantes ouvrira sur plusieurs perspectives : attentes de dirigeants par rapport à la recherche, enjeux de formation des managers, développement international...

Contributions attendues :

Toutes les disciplines académiques (droit, philosophie, gestion, sociologie, économie, etc.) sont conviées. Nous invitons les contributions, de nature empirique, théorique ou conceptuelle, en particulier sur les thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

- Mission et fonctionnement des sociétés à mission

Nous avons besoin d'analyses sur la variété des formulations de mission (Lévêque, 2022) et des fonctionnements en pratique des sociétés à mission : composition des comités de mission, fonctionnement (Schäfer, Cuenoud, & Helfrich 2023), mais aussi effets sur les liens à l'investissement (Baudoux, Girard-Guerraud & Hollandts 2023) ou encore les relations aux parties prenantes (territoires, fournisseurs, clients...). Les analyses s'intéressant aux effets de la mission sur les modes de management (Stimec & Garcias, 2022), sur la visibilité du travail réel en tant qu'activité collective (Gomez, 2013), sur l'initiative responsable et la dispute professionnelle (Clot, 2019) sont également attendues.

- Gouvernance responsable et *grand challenges*

Les contributions attendues pourront aussi bien discuter l'apport et les limites des SàM pour répondre aux défis sociaux et environnementaux (Denis & Martinet, 2023), que leurs complémentarités avec d'autres cadres de responsabilisation (comme le devoir de vigilance (Diné, Catanzaro & Vernac, 2022), la responsabilité élargie des producteurs (REP) (Michaux, 2017), ou encore la protection des données personnelles. Elles pourront notamment porter

une attention particulière aux conditions à réunir pour faire de cet objet nouveau un levier de la transformation des entreprises pour une économie plus vertueuse.

- **Articulation ou comparaison avec l'ESS ou d'autres formes de société**

L'articulation ou la comparaison avec les schémas de gouvernance issues de l'économie sociale et solidaire (coopérative, mutuelle, association...) seront bienvenues (Serres & Hudon, 2022). De même, nous accueillerons volontiers les études de cas et les comparaisons avec d'autres dispositifs (nationaux ou internationaux, tels que les *benefit corporations*).

- **Mission et théories de l'entreprise**

Les contributions pourront aussi s'intéresser à la manière dont les SàM interrogent les représentations et théories dominantes de l'entreprise et de sa place dans la société (Levillain et al., 2020 ; Segrestin et al., 2021). De même, les auteurs sont invités à explorer comment la loi Pacte et les SàM invitent à revoir les enseignements traitant de la gestion des entreprises et de la vie des affaires.

Consignes pour soumettre :

Les projets soumis doivent être des projets originaux jamais publiés. L'intention de communication devra préciser : le contexte de la recherche et la question de recherche ainsi que le cadre théorique mobilisé, la méthodologie (si pertinent), les principaux résultats et une première bibliographie.

Le titre de la communication et le(s) nom(s) des auteur(s) avec leur rattachement institutionnel doivent figurer en première page avec le nom et l'adresse électronique de l'auteur qui enverra la soumission et qui recevra la réponse donnée à la soumission. L'intention de communication avec le titre, **sans nom d'auteur**, débutera en page 2.

Les contributions pourront se faire en français ou en anglais selon le calendrier suivant :

- 25 novembre : envoi d'une intention de communication **d'environ 1000 mots – hors bibliographie**. Propositions à faire parvenir à l'adresse suivante. N'hésitez pas à communiquer à cette adresse également votre intention de participer avant le 25/11.

journeedetude.societeamission@gmail.com

- Fin - Décembre : retour aux auteurs sur les soumissions
- 25 janvier : présentation de la communication

N.B. : Plusieurs options de valorisation sont à l'étude avec des revues académiques qui pourraient lancer un appel à contributions en lien avec la conférence.

Comité d'organisation :

L'événement est organisé par un collègue de chercheurs, membres du conseil scientifique de la Communauté des Entreprises à Mission. L'événement bénéficie d'un soutien logistique et financier de cette association.

Contacts :

Jeremy.leveque@minesparis.psl.eu

dany@em-lyon.com

Bibliographie indicative :

- Baudoux, M., Girard-Guerraud, C, Hollandts, X. (2023). The Emergence of the “Société à Mission” Company Bylaws: Towards a New Category of Investors?, EURAM 2023 – Transforming Business for Good, Dublin
- Capron M. (2019), « Objet social de l’entreprise – Les expériences à tirer du débat sur la loi PACTE », *Entreprise & Société*, no5, p. 63-84.
- Clot, Y. (2019). Prendre ses responsabilités ? De la santé au droit. *Sociologie du travail*, 61(2).
- Cuzacq, N. (2022). La société à mission est-elle condamnée à être un îlot au sein du lac glacé du monde des affaires ? *Entreprise & société*, 2022(11), 87-96.
- Denis, J.-P., & Martinet, A.-C. (2023). Danone ou l’ironie de la financiarisation et l’ultime paradoxe de la « société à mission»? *Entreprise & Société*, 2022(12), 217-224.
- Diné, S., Catanzaro, A., & Vernac, S. (2022). Repenser la place de l’entreprise et de l’innovation: regards croisés sur l’Anthropocène. *Entreprendre Innover*, 53(2), 9-17.
- Gomez, P-Y (2013). *Le travail invisible. Enquête sur une disparition*. François Bourin Editeur.
- Hatchuel, A., Goutaland, A., & Lévêque, J. (2021). Les sociétés à mission, à l’épreuve du réel : Les enjeux sociaux et académiques. *Sociétal*. <https://hal-mines-paristech.archives-ouvertes.fr/hal-03187080>
- Lévêque, J. (2022). Concevoir la mission comme un engagement génératif: enjeux, écueils et principes de formulation pour les sociétés à mission (Thèse de doctorat, Université Paris sciences et lettres).
- Levillain, K. (2015). *Les entreprises à mission : Formes, modèle et implications d’un engagement collectif* [Phdthesis, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris]. <https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-01178862/document>
- Levillain, K., Segrestin, B., Hatchuel, A., & Stéphane, V. (2020). Entreprises, Responsabilités et Civilisations. Vers un nouveau cycle du Développement Durable. In *Entreprises, Responsabilités et Civilisations*. Presses des Mines.
- Notat N., Senard J-D. (2018), *L’entreprise, objet d’intérêt collectif*. Paris, La Documentation française.
- Schäfer, P., Cuenoud, T., & Helfrich, V. (2023). MAIF Orchestrer une société à mission.
- Segrestin, B., & Hatchuel, A. (2012). *Refonder l’entreprise*. Seuil.
- Segrestin, B., Hatchuel, A., & Levillain, K. (2021). When the law distinguishes between the enterprise and the corporation : The case of the new French law on corporate purpose. *Journal of Business Ethics*, 171(1), 1-13.
- Serres, C., Hudon, M., & Maon, F. (2022). Social corporations under the spotlight: A governance perspective. *Journal of Business Venturing*, 37(3), 106192.
- Stimec, A. & Garcias, F. (2022). From Mission-Based Companies To Mission-Based Management? A Programmatic Analysis Of The Link Between Mission And Management Transformation, EURAM 2022 - Winterthur